



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

OBJECTIFS

Maintenir les compétences du SST pour adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir.

Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail.

PUBLIC / PRE-REQUIS / EFFECTIF

Etre titulaire du certificat SST. Groupes de 4 à 10 personnes.

DUREE

1 jour (7 heures en face à face pédagogique, hors temps de pause).

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation conforme au programme et aux documents élaborés par l'INRS, dispensée par un formateur certifié par l'INRS.

Etudes de cas et mises en situation pour chaque thème abordé (utilisation de mannequins et de défibrillateurs).

Support pédagogique remis à chaque participant.

METHODE ET OUTILS D'EVALUATION / SANCTION DE LA FORMATION

Les modalités d'évaluation se font selon le référentiel INRS.

Délivrance du Certificat de SST par le réseau prévention au candidat ou d'une attestation de suivi de formation dans le cas d'une évaluation défavorable.

La validité du certificat est d'une durée de 2 ans, sa prolongation est conditionnée par un MAC tous les 24 mois.

PROGRAMME

REVISION SUR LES COMPETENCES DU SST EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE

(Compétences C6 à C8)

- Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- La mise en œuvre des compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- L'information des personnes désignées dans le plan de prévention de(s) la situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

REVISION DES GESTES D'URGENCE

(Compétences C1 à C5)

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

ACTUALISATION DE LA FORMATION

- Situations inhérentes aux risques spécifiques de l'entreprise
- Modifications du programme

FORMA²L est habilité SST par
l'Assurance Maladie Risques Professionnels
et l'INRS sous le n° 1047034/2017/SST-01/O/12